

S'inscrire

Inscription avant le **24 septembre 2015** à l'aide du bulletin d'inscription joint, par retour de courrier à l'attention de :

Cerema Centre-Est - Département Laboratoire de Clermont-Ferrand
8-10, rue Bernard PALISSY, 63017 Clermont-Ferrand

Les frais de participation et de repas sont de **15,50 € /TTC** à payer par chèque à l'ordre de « **ARA** »

Contacts

Cerema - DTer CE – Département LCF/ DIR

Claudine BRUNI (tel : 04 73 42 10 04)

Claudine.Bruni@cerema.fr

Cerema – DTer CE – Département LCF/ GREI

Corine MICHELLAND (tel : 04 73 42 10 78)

Corinne.Michelland@cerema.fr

Accès

Cité des Mobilités

25 Avenue François Mitterrand

69500 BRON

Tel : 04.72.14.30.30

[Se rendre à la Cité des Mobilités](#)



* Visiophone relié au poste de garde



JOURNÉE TECHNIQUE

Gestionnaires des territoires et gestionnaires d'infrastructures : comment mieux prévenir les inondations et protéger les populations ?



Judi 1^{er} octobre 2015 de 9h00 à 17h30
Amphithéâtre du Cerema – Centre Est

BRON (69)

Objectif de la journée

Connaître et gérer les risques inondations à l'échelle des territoires et réseaux constitue un enjeu de société encore trop souvent remis sur le devant de l'actualité.

Afin de « Ne plus subir, mais anticiper et s'organiser », il convient aujourd'hui de généraliser les stratégies et actions territoriales et locales capables de garantir une meilleure maîtrise des conséquences humaines et matérielles de ce type de phénomène.

Les dernières évolutions législatives et réglementaires (directive cadre inondation, loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'information des métropoles, projet de loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) directive inondation...) témoignent d'ailleurs de cette nécessité en invitant l'ensemble des acteurs des territoires à développer des approches coordonnées et intégrées.

Après un rappel du contexte et une présentation des dernières évolutions réglementaires, cette journée présentera des démarches menées par des territoires et des gestionnaires d'infrastructures pour prévenir et lutter contre les inondations.

À qui s'adresse cette journée technique ?

Cette journée vise le public suivant :

- Les services techniques des collectivités territoriales (départements, régions, communes, communautés de communes...) compétentes en matière d'aménagement et GEMAPI
- Les services du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie (DREAL, DIR, DDT,) Services Risque et Aménagement
- Les gestionnaires d'infrastructures (les DIR, les CG, les communes, les sociétés concessionnaires autoroutiers, RFF et SNCF, VNF, CNR)

Qu'est ce que la CoTITA ?

Comme suite à la loi libertés et responsabilités locales du 13 août 2004, l'État et l'Assemblée des départements de France (ADF) ont conclu une charte sur la coopération scientifique et technique mettant en place des conférences techniques interdépartementales des transports et de l'aménagement (CoTITA).

Ces conférences se poursuivent aujourd'hui grâce au Cerema et à ses partenaires. L'objectif de ce dispositif est de faciliter les échanges entre les techniciens de l'État et des collectivités territoriales dans tous les champs des politiques publiques des Ministères de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et de l'Égalité des Territoires et du Logement.

Les partenaires organisateurs

Cette journée est organisée par l'Atelier Environnement de la CoTITA Centre-Est qui regroupe des représentants de conseils généraux, de collectivités territoriales, d'établissements publics et de services déconcentrés de l'État et du Cerema.



Programme

09h00 Accueil des participants

09h20 Ouverture de la journée

Co-président de la CoTITA Centre-Est

Apports contextuels et réglementaires

09h30 Les enjeux de la protection des populations contre les inondations vu par les professionnels de l'assurance - **Roland Nussebaum** Directeur de la Mission Risques Naturels.

10h00 Le contexte législatif et réglementaire - **Nicolas Guerin**, DREAL Rhône-Alpes

Présentation de la politique et des outils de mise en œuvre.

10h30 Les nouvelles compétences GEMAPI des acteurs de l'aménagement des territoires - **Gérome Charrier**, DREAL de bassin

11h00 Échange avec la salle

11h20 **Pause (10min)**

L'approche intégrée du risque inondation à l'échelle des territoires, le volet Aménagement

11h30 Agir pour des territoires moins vulnérables face aux inondations : Le Plan Rhône et la démarche ReVITeR -**Christophe Ballet-Baz**, DREAL Rhône-Alpes

12h00 Exemple du territoire du Grand Chalon et du ScoT des rives du Rhône **David Nicogossian**, Cerema Centre-est, **un représentant** de la Communauté d'Agglomération Chalon Val de Bourgogne

12h30 Échange avec la salle

12h50 **Pause déjeuner**

L'approche intégrée du risque inondation à l'échelle des territoires, le volet Environnemental

14h00 GEMA+PI ou « comment concilier protection des populations et restauration des milieux » **Nathalie Saur**, Agence de l'eau RMC

14h30 Conjuguer protection contre les inondations et restauration des cours d'eau en milieu urbain : le cas de l'Yzeron en région Lyonnaise, **Stéphane Guerin**, Directeur du SAGYRC

15h00 Échange avec la salle

Le risque inondation et les infrastructures-digues.

15h20 Rappels réglementaires et Décret Dignes - **Patrick Mollard**, DREAL Rhône-Alpes

15h40 La connaissance et la gestion des infrastructures digues - **Michael Massardi**, Cerema Centre-Est

16h10 Retour d'expérience d'un gestionnaire d'infrastructure, exemple de la digue de Moulins – **Marie Laure REYPE**, SNCF RESEAU

16h40 Table ronde

17h20 **Clôture de la journée**